

LA FOLIE ÉOLIENNE : AUTANT EN EMPORTE LE VENT

Rémy Prud'homme¹

11 janvier 2008

Trois chiffres permettent de comprendre la politique – ou pour mieux dire la folie sinon l'arnaque – éolienne. Le premier : 2 centimes d'euro par kilowatt*heure (c/kWh) est le coût de l'électricité nucléaire produite en France. Le second : 4 c/kWh est le coût moyen de l'électricité produite par des éoliennes en France. Le troisième : 8 c/kWh est le prix auquel EDF est tenue d'acheter l'électricité éolienne produite en France.

Ces chiffres montrent premièrement l'ampleur de la taxe dont bénéficie l'éolien en France. EDF est obligée d'acheter 8 centimes ce qu'elle peut produire à 2 centimes. EDF n'est pas un mécène, et répercute ce manque à gagner de 6 centimes dans ses prix. L'aide à l'éolien est donc payée par les consommateurs d'électricité. Plus il y aura d'éolien, et plus la taxe payée par les consommateurs sera lourde. Et toc pour le pouvoir d'achat ! Comme la consommation d'électricité augmente moins vite que le revenu, cette taxe-là est régressive. La loi fait d'ailleurs ce tour de passe-passe en cachette, comme si elle en avait honte. Cette taxe affectée ne figure dans aucun budget public. Elle ne compte pas dans les prélèvements obligatoires. Elle fait penser au célèbre mot de Tartuffe : « car ce n'est point pécher que pécher en silence ».

Deuxièmement, les chiffres montrent l'ampleur de la rente éolienne. La loi a créé un marché rémunérateur, garanti, et illimité. Pour un industriel, fabriquer à 4 centimes pour vendre à 8 centimes, à coup sûr, et autant qu'il veut, c'est le pied. Pourquoi aller se battre sur des marchés d'exportation difficiles, toujours aléatoires, et avec des marges faibles, quand on peut gagner autant d'argent dans l'éolien en France ? Pas étonnant que toutes sortes de groupes français et étrangers se ruent sur l'éolien et y investissent par milliards d'euros. On ne saurait le leur reprocher du reste : ils profitent d'une loi qu'ils n'ont pas votée.

Il peut donc prévoir, comme le fait d'ailleurs le Grenelle de l'environnement, une multiplication par dix-

¹ Professeur (émérite) Université Paris XII

huit du parc d'éoliennes d'ici 2020, à un coût de 33 milliards d'euros. Une éolienne fonctionne à peu près le quart du temps, 2200 heures par an. A la puissance installée de 25 millions de kW prévue correspondra en 2020 une production de 55 milliards de kWh. A 6 centimes de taxe par kWh, cela fera une ponction sur le pouvoir d'achat de 3,3 milliards d'euros par an (aie !), et à 4 centimes de marge sur chaque kWh une rente annuelle de 2,2 milliards d'euros pour les producteurs (merci !). Ces chiffres simplifient un peu une réalité complexe (il y a par exemple des kWh nucléaires qui coûtent un peu plus de 2 centimes, et d'un autre côté des kWh éoliens dont EDF n'a pas besoin du tout) mais ils en capturent l'essentiel.

Le plus fou est que tout cela est inutile d'un point de vue économique et nuisible d'un point de vue environnemental. Inutile parce que la consommation d'électricité n'augmente plus guère en France, que nos centrales nucléaires et nos barrages, aidées par quelques centrales thermiques pour les périodes de pointes, suffisent à nos besoins. La preuve c'est que nous sommes exportateurs. Pour faire face à la lente augmentation prévisible, quelques centrales nucléaires suffiraient largement. Ajoutons que l'éolien ne crée pas d'emplois et que les machines sont toutes importées. L'éolien n'a pas de justification économique.

Il a encore moins de justification environnementale. De ce point de vue, il est nuisible : des dizaines de milliers d'éoliennes vont défigurer les paysages comme l'a dit solennellement l'Académie des Beaux-Arts, elles font un bruit fâcheux qui interdira le tourisme rural sur une bonne partie du territoire, et elles tuent plus d'oiseaux que les marées noires. Dans les pays qui n'ont pas d'électricité nucléaire, l'éolien se justifie parce qu'il se substitue en partie au charbon ou au fioul et qu'il diminue donc les rejets de CO2. Mais pas chez nous.

En période ordinaire – disons 350 jours par an pour simplifier – nous avons de l'électricité nucléaire ou hydraulique qui ne rejette pas du tout de CO2, et nous en avons même à revendre. Il est intéressant d'exporter à 4 centimes – c'est actuellement le prix moyen – de l'électricité produite à 2 ou 3 centimes. Mais si l'on remplace le nucléaire par l'éolien, comme on veut le faire, cela obligera EDF (c'est-à-dire les Français) à acheter de l'électricité éolienne à 8 centimes pour l'exporter à 4 centimes, une belle absurdité. Surtout, pour pallier l'incertitude du vent, il faudra d'autant plus de centrales thermiques, productrices de CO2, qu'il y aura plus d'éoliennes. C'est ce que montre l'exemple du

Danemark ou de l'Allemagne. Loin de réduire le CO2 associé à la production électrique, actuellement très faible en France, l'éolien projeté va sensiblement l'augmenter.

En période de pointe – 15 jours par an – le nucléaire et l'hydraulique ne suffisent pas et nous avons besoin d'électricité d'appoint, actuellement fournie par des centrales au charbon, au fioul ou au gaz que l'on met en marche quand on en a besoin. Mais on ne met le vent en marche lorsqu'on en a besoin. On ne peut pas compter sur lui pour souffler justement ces quinze jours-là. Il soufflera en moyenne quatre jours, parfois plus, parfois moins. Pour garantir l'approvisionnement en électricité les jours où il fait froid et où il n'y a pas de vent, il faudra bien avoir des centrales thermiques en état de fonctionnement et les faire fonctionner.

On s'apprête donc à investir plus de 30 milliards d'euros d'ici 2020 pour rien. Pour des chimères, pour du vent. Au moyen d'une taxe (d'au moins 3 milliards par an en 2020) prélevée sur les consommateurs d'électricité, c'est-à-dire sur tous les Français, et qui amputera d'autant leur pouvoir d'achat. Pour des chimères, pour du vent. Certes elle ne sera pas perdue pour tout le monde : elle enrichira les producteurs d'électricité éolienne. Pour des chimères, pour du vent.

(5900 caractères, espaces compris)